

Mouvement des sans-papiers : 10 ans de lutte au niveau national

Texte de base pour mon intervention dans le cadre des 10 ans
du Comité vaudois des Sans-Papiers (CVSSP)

Ce n'est que hier soir que j'ai pu prendre un peu de temps pour me plonger sur les archives de 10 ans de lutte du mouvement des sans papiers au niveau national. J'ai donc pas réussi à prendre le temps qu'il aurait fallu pour le faire, malheureusement.

Si l'activité et la mobilisation au niveau cantonal était notre priorité, le niveau national était également important pour que cette lutte puisse prendre de l'ampleur et avoir une influence au niveau national.

Il me semble important de souligner qu'il y a eu les actions :

1. au niveau de la coordination nationale des collectifs de sans-papiers
2. au niveau de la Plate-forme pour une Table-Ronde sur les sans-papiers, qui est devenue Plate-forme nationale pour les sans-papiers
3. il y a eu un écho dans la presse écrite, la radio et la TV, des interpellations, motions et autre au niveau des cantons et du Parlement et finalement un nombre important de travaux de recherches, de livres, de films documentaires sur les sans-papiers en Suisse, ce qui n'existait pratiquement pas avant l'an 2000.

1. La coordination nationale :

Elle est née en même temps que les collectifs cantonaux de soutien aux sans-papiers. Avec l'occupation de Bellevaux, qui a donné le courage à des sans-papiers dans le canton de FR d'occuper l'église St-Paul, le mvt a été lancé et la coordination nationale aussi. Il fallait se mettre d'accord sur des revendications et des actions communes, se tenir au courant de ce qui se passait dans chaque canton, tant au niveau de la mobilisation et des actions régionales, que des relations avec les autorités, de la répression et du nombre de régularisation acceptées ou refusées. C'est l'essentiel qu'on trouve dans les pv de la coordination nationale. Les actions phares qui ont été menées ont été l'organisation de plusieurs manifestations publiques au niveau national, à Berne à plusieurs reprises, mais également à ZH ou à GE. Il ya eu l'organisation de plusieurs actions décentralisées mais conjointes, comme l'Expo 2%, avec l'appui des milieux culturels, ou l'invitation de deux syndicalistes espagnols, venu nous parler de la lutte dans leur pays. Les membres de la coordination nationale se sont également impliqué en premier dans la campagne contre la révision de la loi sur l'asile et la nouvelles loi sur les étrangers, contre la dégradation des conditions de vie des Requérants d'asile qui ont reçu une non-entrée en matière ou ont été déboutés. La coordination nationale s'est essoufflée au printemps 2006,

mais a encore participé à organiser les Etats généraux sur l'immigration et l'asile qui ont eu lieu en 2006 et en 2008.

2. La Plate-forme nationale pour les sans-papiers

Elle est née au printemps 2002 sous l'impulsion de celle qui est devenue sa présidente pendant plusieurs années Anne-Catherine Ménétreay Savary, de susciter un débat national avec les décideurs politiques et départementaux afin de donner de l'ampleur aux revendications du mouvement et de mettre ces responsables face à leurs responsabilités et tenter d'obtenir des changements légaux ou de pratiques améliorant le quotidien des sans-papiers. Ainsi, plusieurs Table-Ronde furent organisées entre l'automne 2002 et 2008 sur les thématiques comme la régularisation, l'accès à la formation pour les enfants sans-papiers, l'accès à la santé, à l'assurance maladie et aux subsides, le mariage, etc. Afin de maintenir le débat au niveau national, des conférences de presse ont été organisées, et des actions telles « Les Oscars des sans-papiers », qui ont permis l'établissement d'une brochure de portraits de sans-papiers de toutes les régions de Suisse, qui a été distribuée à tous les parlementaires si mon souvenir est bon. A la fin de la dernière législature, Anne-Catherine s'est retirée de la présidence et elle a été remplacée par Eric Voruz, et nous avons la chance de les avoir tous les deux ici ce soir. La Plate-forme a été particulièrement active ces dernières années sur la question du droit au mariage pour les sans-papiers. Elle a été la seule avec la CPRSI à faire du lobby auprès des parlementaires pour tenter d'éviter l'initiative Toni Brunner. Elle a aussi beaucoup soutenu la campagne « Aucun enfant n'est illégal » en faisant du lobby parlementaire pour que les motions des Conseillers nationaux Barthassat, Van Singer et Hodgers soient acceptées en 2010. Elle a rencontré la Conseillère fédérale Evelyne Widmer Schlumpf et son bras droit Alard Dubois-Reymond sur les questions de régularisation, et Alard Dubois Reymond sur la question du droit au mariage, ce qui a permis l'introduction d'exceptions possibles. Actuellement, elle espère une rencontre avec Mme Sommaruga pour parler des critères de régularisation et de l'application qui en est faite par l'ODM, ainsi que pour le dossier des jeunes sans-papiers qui souhaitent faire un apprentissage.

Parallèlement à ces actions au niveau national, on a dû faire face à un durcissement constants des critères de régularisation individuelle, à la révision de la loi sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers, la loi contre le travail au noir, l'initiative sur l'expulsion des criminels étrangers, celle contre les minarets, qui ont chaque fois été des attaques par rapports aux droits des migrants.

3. Médiatisation et recherches sociales

Finalement, si la lutte est dure, si elle n'a pas permis de renverser les majorités politiques au niveau cantonal ou fédéral, si elle n'a pas permis d'obtenir la régularisation collective des travailleurs sans-papiers en Suisse jusqu'à présent, nous avons obtenu la régularisation individuelle d'un certain

nombre de sans-papiers actifs dans le mouvement. Cette mobilisation a permis à faire connaître la situation des sans-papiers dans l'opinion publique, et parfois à en faire un débat national, quand bien même nous avons souvent été frustrés du manque d'intérêts des rédactions. Jusqu'en 2000, cette thématique était connue par ce qui se passait en France, éventuellement en Italie et en Espagne, qui avaient déjà connu des mouvements de lutte et des régularisations collectives. Mais en Suisse, la question n'était pas connue ! Le nombre d'articles de presse, d'émission radio ou TV sur la mobilisation ont connu des pics lors des occupations d'églises ou d'autres lieux (et il y a eu plusieurs au cours de ces 10 dernières années, avec la Kleine Schanze à Berne l'été dernier (?)), autour de la question de l'accès à l'apprentissage pour les jeunes SP et autour du droit au mariage. Des études officielles, menées par les communes, les cantons ou la confédération existent. Des livres, édités par des proches des collectifs, avec des témoignages et des analyses politiques, sont sortis, des documentaires ont été tournés, dont le très bon « Swiss SP » d'Andreas Hoessli, qui ont contribué à faire connaître la réalité quotidienne des SP. Les travaux de recherches d'étudiants en Sciences sociales sont également bien plus nombreux aujourd'hui qu'il y a 10 ans en arrière.

Myriam Schwab Ngamije, 5.11.11